

de vue de l'habileté, cette attitude de M. Gambetta vis-à-vis des catholiques. Parlant de la fameuse conférence de Paul Bert et de la guerre aux catholiques, elle écrit ce qui suit :

“ En Allemagne, c'est la politique qui gouverne ; chez nous, c'est l'esprit de parti, et c'est vraiment là notre malheur. Dernièrement un homme de grand savoir et de grand mérite se faisait applaudir en déclarant que l'ennemi, c'est le curé, et ces applaudissements, paraît-il, ont “ illuminé son avenir.” M. Paul Bert, qui est du bois dont on fait aujourd'hui les ministres, n'aime pas le curé ; il le considère comme le représentant ici-bas de la métaphysique, et la métaphysique lui cause des colères rouges. Il a décidé aussi que les religions dépravent le cœur de l'homme, que la vraie morale doit être fondée sur les sciences naturelles. Cette thèse nous paraît hardie, rien n'étant moins morale que la nature. Elle nous offre le spectacle de la bataille pour la vie, de la concurrence vitale sans trêve et sans merci ; elle nous montre la perpétuelle et fatale victoire de la ruse sur la candeur, de la force sur la faiblesse, et les cris des victimes ne déconcertent jamais son impassible ironie. Mangez-vous les uns les autres — telle est sa devise, d'où il est permis d'inférer qu'il y a dans la morale quelque chose qui dépasse la pure nature. Mais nous pouvons nous en remettre à M. Bert ; cet intrépide vivisecteur a promis à l'univers que, toute affaire cessante, il s'occuperait de découvrir, à l'aide de son bistouri et de ses canules, “ les lois de la morale scientifique,” et l'univers y compte. Peut-être serait-il prudent de nous laisser, pendant l'interim, la morale du curé, à titre provisoire. Mais ce terrible homme ne veut entendre à rien, il a déclaré que l'ennemi, c'est le curé, et nous risquons fort de rester quelque temps sans morale. Que le ciel nous protège !

“ A vrai dire, ce n'est pas là ce qui nous inquiète, l'univers saura bien s'en tirer. Ce qui nous afflige davantage, c'est qu'au moment où le chancelier de l'empire germanique, faisant passer ses intérêts avant ses rancunes, s'applique à rendre à l'Allemagne la paix religieuse tout en sauvegardant les droits de l'état, ceux qui avant peu disposeront de nos destinées ne songent qu'à remuer les eaux dormantes et à faire un pacte avec les tempêtes. Ils se flâtent de réussir où M. de Bismarck a échoué ; ils se sentent de force à opprimer les consciences, à contraindre les minorités, qui demain peut-être seront des majorités, car la persécution fait des miracles. Nous leur en voulons surtout de sacrifier trop légèrement les intérêts de notre politique étrangère à leurs passions et à leurs dogmes. L'horreur qu'ils ressentent pour le capucin et pour la sœur grise est plus forte que tout ; malgré l'avertissement que leur donna jadis M. le comte de Saint-Vallier, dans le remarquable discours qu'il prononça au sénat, ils font bon marché de tous ces religieux qui propagent notre influence en Syrie et ailleurs, et si on les laissait faire, l'Autriche comme l'Italie auraient beau jeu pour substituer leur action au protectorat français en Orient. Ces mêmes fanatiques à courtes vues ne demandent qu'à pousser le Saint-Siège à bout, à rompre ouvertement avec lui, sans se soucier des fâcheuses alliances qu'il pourrait conclure à notre dam. Dieu nous garde de douter de leur patriotisme ! mais que faut-il penser d'un patriotisme qui semble mettre son honneur à travailler assidûment et aveuglément pour le roi de Prusse, devenu empereur d'Allemagne ? ”

* *

Il y a quelques semaines, l'hon. M. Mousseau parlait ici même des richesses de la France. Nous lisons dans le *Times*, un article qui ne le contredit pas, bien au contraire. Il s'agit d'une société fondée il y a peu de temps, dont les actions ont atteint, ces jours-ci, le prix de 2,130 francs, bien qu'il n'y ait eu que 125 francs de payé par action. *L'Union générale*, dit le *Times*, la société en question, a été fondée sous l'influence d'une singulière idée : on a voulu réunir dans une entreprise financière les forces catholiques divisées sur le terrain politique. La compagnie a été fondée au capital de 25 millions de francs, dont un quart savoir, 6,250,000 fut immédiatement payé. L'idée a été heureuse, non-seulement les actions furent souscrites, mais une clientèle spéciale vint se grouper autour de la Banque. Les dépôts qui lui furent confiés s'accumulèrent si rapidement, qu'à peine une année après sa fondation, la société dut élever son capital à 50 millions afin de donner une garantie aux dépositaires. Je ne veux pas froisser ses intentions, mais l'opinion générale était alors qu'elle tournerait comme tant d'autres entreprises, mais ces appréhensions ne furent pas justifiées. Les directeurs de l'Union générale se virent inondés de dépôts dont ils ne surent que faire. C'est alors qu'eut lieu une transformation de la société qui eut pour résultat de concentrer sur elle l'activité du marché français. Un ingénieur français qui, pendant de longues années, avait été l'administrateur des chemins de fer autrichiens, M. Pontaux, fut mis à la tête de la société, et un financier, M. Feder, dont l'énergie et les conceptions étaient portées aux nues, vint prendre place à ses côtés. L'un et

l'autre connaissaient l'Autriche et les pays voisins à fond, et étaient convaincus qu'ils offraient des placements magnifiques à l'or français. Les clients de la Banque s'étaient multipliés et elle avait les ressources nécessaires pour fertiliser ces pays, et elle se mit à l'œuvre avec une énergie étonnante. La Landerbank autrichienne fut fondée au capital de 100 millions de francs et 50 millions en espèces furent expédiés de Paris à Vienne. Elle obtint l'entreprise des chemins de fer de la Serbie, créa la Landerbank de la Hongrie et entreprit en Autriche, en Hongrie et en Bohême, d'exploiter des chemins de fer, des mines, des fonderies, en un mot tout ce qui peut donner de la vie à un pays qui languit faute de capital. Au milieu de toutes ces entreprises, l'Union générale devint le centre d'une prodigieuse activité cosmopolite. On voulut la ruiner, mais en vain ; aux attaques de ses adversaires, elle répondit par des provocations. Il y a quelques jours, elle convoquait une assemblée de ses actionnaires pour leur faire voter une nouvelle augmentation du capital de 50 millions. En même temps, la Landerbank est autorisée à porter son capital de 100 millions à 200 millions. Et ainsi, en moins de trois ans et demi, cette compagnie qui, le 31 décembre 1878, possédait un capital payé de 6,250,000 francs et un dépôt de 800 mille francs, aura vu son capital s'élever à 150 millions et ses dépôts à 100 millions. Elle pourra disposer bientôt avec les banques qu'elle a créées d'un capital de 20 millions de louis sterling. On peut se faire une idée de la spéculation dont cette compagnie est le centre, en voyant ce qui s'est passé il y a quelques jours à la bourse : des actions sur lesquelles 125 francs seulement avaient été payés, ont atteint le prix fantastique de 2,130 francs, soit une prime de 1,630 p. c. ”

Quel dommage que l'Union générale n'ait pas jeté son dévolu sur le Canada plutôt que sur l'Autriche !

* *

Les nouvelles qui nous viennent de Rome continuent à être fort peu rassurantes. On appréhende que le Pape soit obligé de fuir ses persécuteurs. A ce sujet, une correspondance du *Moniteur*, de Paris, datée de Rome, corrobore la nouvelle donnée par d'autres journaux de l'éventualité possible de l'abandon du Vatican par le Pape : “ Je vais commettre, dit-elle, une indiscretion, mais comme j'ai été l'un des premiers à annoncer le transport mystérieux d'objets appartenant au palais apostolique, je veux compléter mon information avant que d'autres ne me la volent. Je vous disais que des fourgons du Vatican traversaient le Borgho de nuit et même de jour, se dirigeant vers... j'en étais resté là. Eh bien ! ces fourgons se dirigent vers l'ambassade d'Autriche près le Saint-Siège, où les objets qu'ils contiennent sont déchargés et mis sous bonne clé. On m'assure qu'il s'agit plutôt de papiers précieux, tirés peut-être des archives secrètes du Vatican que d'objets d'art ou de valeur.

“ La nouvelle, qui a grand intérêt, prouve deux choses : d'abord que, sans avoir fixé ni l'heure ni le moment, Léon XIII a admis en principe l'idée de son départ de Rome ; secondement que la papauté n'est pas aussi isolée que veulent bien le dire les Italiens, et que les gouvernements très sérieux et très dévoués sont disposés à lui prêter aide et appui.”

Hix.

ŒUVRES INÉDITES DE CRÉMAZIE

I

A Monsieur A.-D. DECELLES,
Mon cher ami,

Vous m'écriviez en date du 28 juillet dernier, après la publication des premières lettres de Crémazie :

“ J'ai lu avec un intérêt extrême les lettres de Crémazie. Comme il connaissait bien son pays ! Ces lettres ont fait sensation. Elles ont été l'événement littéraire du jour.”

D'autre part, un des esprits les plus délicats de Québec m'exprimait, vers le même temps, la même opinion :

“ Nous avons tous lu, m'écrivait-il, votre article sur Crémazie, et tous nous l'avons admiré. Vous faites là œuvre de cœur et de conscience littéraire : vous nous avez révélé Crémazie, le poète, le rêveur, sous un tout autre aspect, celui de penseur et d'érudit. Vous, son ami et son confident le plus intime, vous deviez cela à sa mémoire. Je vous en félicite sincèrement.”

Quelques jours plus tard, le secrétaire de la *Revue Canadienne* me faisait connaître en ces termes l'impression produite par les premiers articles :

“ Permettez-moi de vous remercier de nouveau d'avoir communiqué à la *Revue* les lettres si intéressantes d'Octave Crémazie. Elles sont lues et relues ; et les compliments qu'elles attirent à la *Revue* me poursuivent jusqu'au fond de ma campagne. Elles montrent le poète sous un nouveau jour, celui de penseur, etc., etc.”

A peine les dernières lettres de Crémazie avaient-elles paru, qu'un jeune littérateur de Québec, que je n'ai pas l'avantage de connaître personnellement, mais dont le nom a figuré souvent dans l'*Opinion Publique*, au bas

d'études littéraires et poétiques fort remarquables, me proposait un plan de souscription dans le but d'acheter le terrain où reposent les restes de Crémazie et d'y élever un marbre funéraire. Il mettait son nom en tête de la liste pour un montant généreux.

Il n'y a guère plus d'un mois, la rédaction de la *Revue Canadienne*, se faisant l'écho du même sentiment déjà exprimé par plusieurs journaux, m'offrait spontanément son concours pour l'exécution de ce projet dont M. Gustave Bossange avait donné la première idée.

Tous ces témoignages et bien d'autres que je ne puis citer, m'asurent qu'en publiant les lettres de Crémazie, j'ai rencontré les vœux du public et touché une corde qui n'attendait que le moment de vibrer. Oui, malgré les errements dont il a été la victime, Crémazie est resté le plus populaire de nos poètes ; et le jour où l'on fera un appel pour réclamer la propriété des quelques pieds de terre qui recouvrent sa dépouille et graver son nom sur une pierre tumulaire, il n'y aura pas un ami des lettres canadiennes qui ne s'empresse d'y répondre.

Depuis la publication des lettres de Crémazie, je suis devenu, avec le Président de l'Institut-Canadien de Québec, M. H. J. B. Chouinard, le dépositaire des manuscrits et de la correspondance du poète avec sa famille. Ces manuscrits forment la matière d'un volume beaucoup plus considérable que toutes ses poésies, et leur publication achèvera de mettre en pleine lumière la figure du chanteur canadien. Dès que le dépouillement de ces matériaux sera terminé, ils seront livrés à l'impression, avec les poésies déjà connues, sous le titre d'*Œuvres Complètes* d'Octave Crémazie.

Aucun ouvrage canadien, croyons-nous, n'aura été attendu avec plus d'impatience et accueilli avec plus d'empressement et de sympathie.

On aura une idée de la richesse de ces documents nouveaux, tous marqués au coin du talent du poète, lorsqu'on saura qu'ils renferment :

- 1o. Plusieurs poésies inédites.
- 2o. Une masse considérable de lettres.
- 3o. Quelques études de mœurs pleines d'originalité.
- 4o. Un *Journal du siège de Paris*, qui n'a pas moins de cent-vingt-deux pages de cette écriture serrée et presque microscopique dont Crémazie avait l'habitude.

Le volume projeté sera imprimé avec luxe, accompagné du portrait de l'auteur, et sera publié par souscription. Les profits qu'on espère en réaliser seront employés à élever un monument sur la tombe de Crémazie.

Les noms de tous ceux qui auront contribué à cette œuvre patriotique seront imprimés à la fin du volume *ad perpetuum rei memoriam*.

II

Grâce à vos instances, mon cher ami, les lecteurs de l'*Opinion Publique* pourront avoir dès aujourd'hui un avant-goût des œuvres inédites de Crémazie par les passages suivants du *Journal du siège de Paris*.

Vous voyez déjà d'ici ce qu'il y a de piquant dans ces notes prises entre deux coups de canon par

Un Canadien errant
Banni de ses foyers,

témoin ému du formidable choc des deux plus grandes puissances militaires du globe. Vous comprenez ce qu'il y a d'exceptionnel dans la situation de ce proscrit, enfermé dans un cercle de mitraille et privé du dernier lien qui le rattachait à sa lointaine patrie, sa correspondance.

J'ouvre le manuscrit au hasard ; je lis sous la date du :

JEUDI soir, 13 octobre 1870.

“ Un temps magnifique. Je suis parti de la maison à onze heures pour les écuries de l'empereur, où je devais rencontrer un lieutenant d'artillerie, ami à moi, qui m'a fait voir et comprendre le mécanisme des mitrailleuses. C'est très simple et très rapide. Ne me demandez pas de vous donner des explications sur ces engins homicides qui lancent 600 balles à la minute. Si je me lançais dans cette partie, je vous dirais des bêtises hautes et grosses comme les tours de Notre-Dame. Vous savez que pour tout ce qui regarde la mécanique, la ballistique et autres sciences en *ique*, je suis d'une stupidité qui n'a d'égale que mon ignorance. Après avoir examiné les écuries de l'empereur, où les chevaux étaient mieux logés que la majorité du pauvre peuple, nous avons visité les appartements du général Fleury, grand écuyer. C'est magnifique. Les papiers sont remplacés par des tentures de soie qui font un effet charmant. Pendant ce temps-là, le canon d'Issy faisait rage. Comme mon lieutenant, qui est l'ingénieur du corps des mitrailleuses, n'avait rien à faire, il me proposa d'aller un peu voir ce qui se passait en dehors des murs. Je me hâtai d'accepter ; le bateau-mouche nous conduisit pour quinze centimes à Auteuil. Là, nous nous dirigeâmes du côté de la porte du Point-du-Jour par laquelle nous sortimes de Paris. Prenant à gauche, nous marchâmes devant nous pendant une bonne demi-heure, et nous nous arrêtas sur une butte à la hauteur de Meudon. Il est deux heures et demie : on entend bien la fusillade et la canonnade des batteries